



FSPN... *Audience à la direction de la coopération internationale*

Jeudi 19 mai 2016, une délégation syndicale UNSA Police a été reçue par Monsieur Nicolas Declercq, commissaire divisionnaire, chef de la division du personnel de la DCI (direction de la coopération internationale), afin d'évoquer divers dossiers.

Nous avons évoqué les difficultés que rencontrent les collègues de retour en poste à l'étranger :

► Dans certains cas, les fonctionnaires auparavant en régime cyclique, réintègrent un poste dont le cycle est différent.

► D'autres ne réintègrent pas leur service d'origine, les fonctionnaires issus des services requérants une habilitation (RAID, BRI...) devenue caduque pendant leur mission sont dans l'impossibilité de réintégrer leur direction d'emploi initiale.

Difficile pour les collègues et leurs familles, de préparer un retour dans de bonnes conditions, pour la recherche d'un logement, d'une école, d'un travail pour le conjoint.

L'UNSA Police propose que tous les collègues en poste à l'étranger connaissent leur nouvelle affectation, au moins six mois avant la date de leur retour.

Monsieur Nicolas Declercq a été attentif à nos argumentations toutes légitimes. Il va étudier les modalités de faisabilité et de mise en œuvre de nos propositions.

Nous l'avons également interpellé au sujet des avancements, afin que les personnels de son service tous grades confondus (examen ou ancienneté) **puissent prétendre à l'avancement au même titre que les autres directions de la FSPN.**

Monsieur Nicolas Declercq, nous a répondu dans l'affirmatif, en nous assurant qu'il fera les demandes nécessaires auprès de la DRCPN pour tous les critères d'avancements (OPJ, QB, secteur difficile ancienneté...).

Nous avons ensuite abordés des dossiers personnels qui ont tous trouvé un écho favorable.

L'UNSA POLICE, un syndicalisme de combat au service des collègues de terrain !

UNSA Police, le langage de vérité !